

Au CPSE, soyez l'acteur-trice de votre formation !

Le CPSE est un établissement de promotion sociale qui engage chaque étudiant.e à prendre une part active dans sa formation professionnelle. Il propose à un public adulte diversifié (travailleurs, demandeurs d'emploi) de nombreuses formations axées sur des acquis théoriques et méthodologiques, une pratique de terrain et des compétences professionnelles.

Spécialisation de

MÉDIATEUR·TRICE

La philosophie de l'établissement s'articule autour de trois valeurs : le respect de la personne humaine, l'ouverture à la différence et un fonctionnement démocratique. Une attention particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Pour toute information, merci de contacter la direction. »

CERTIFICATS DE QUALIFICATION

- AIDE-SOIGNANT
- COMPLÉMENT DE FORMATION GÉNÉRALE EN VUE DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT CORRESPONDANT AU CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR (CESS)
- ÉDUCATEUR

BACHELIERS

- BACHELIER ASSISTANT SOCIAL
- BACHELIER EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ÉDUCATIF
- BACHELIER EN PSYCHOMOTRICITÉ

BACHELIERS DE SPÉCIALISATION

- CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND
- INTERVENANT EN THÉRAPIE FAMILIALE SYSTÉMIQUE
- INTERVENTION SYSTÉMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL MÉDIATEUR

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- PROGRAMMATION NEURO-LINGUISTIQUE (P.N.L.)
- SOINS PALLIATIFS
- THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE
- VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES
- ACCUEILLANT PSYCHO-SOCIO-ÉDUCATIF



*Intervenante sociale
au service de la
médiation familiale,
interpersonnelle et
institutionnelle.*

CONCEPTION GRAPHIQUE : INFO@PANDASA.BE - ÉDITEUR ASBL CPSE - 2021 03 01



CPSE asbl

Cours de JOUR

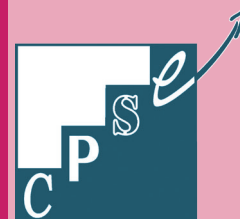
RUE DES FORTIFICATIONS 25
4030 LIÈGE

Tel : 04/ 343 00 54

Fax : 04/343 21 40

info@cpse-liege.be

www.cpsc-liege.be



Cette formation de l'Enseignement Supérieur Social s'adresse aux professionnel-le-s de la relation qui souhaitent développer leurs capacités d'intervention auprès de situations conflictuelles dans l'esprit de la médiation. Les centres d'intérêt et les expériences concrètes peuvent concerner des secteurs aussi divers que les conflits familiaux, le divorce, le travail avec les familles dans le cadre de l'aide à la jeunesse, les conflits et la violence dans les écoles et les quartiers, le milieu pénal, les relations en équipe, en institution, en entreprise, etc.

Les objectifs d'une action de médiation :

- ouvrir, faciliter et restaurer le dialogue ;
- gérer l'expression des émotions ; analyser les contraintes et les ressources de l'environnement ;
- permettre aux personnes concernées de rechercher ensemble des solutions qui leur conviennent, d'exploiter leur créativité ;
- en assurer éventuellement la mise en œuvre par le biais d'un contrat de médiation.

Cet ensemble de capacités professionnelles pré-suppose, au niveau personnel, des compétences telles que l'écoute, l'ouverture, la reconnaissance de son propre vécu et la possibilité de s'en distancer, la gestion des émotions, les siennes et celles des « médiés », la capacité de se décentrer par rapport à ses propres références,...

Le dossier pédagogique de la section se fonde sur le Profil Professionnel du Médiateur adopté le 01/07/2011 par le Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale.

Les étudiant-e-s, tout en assimilant les modèles de médiation proposés, participent à ce mouvement de recherche et d'ouverture sur la médiation et le rôle du médiateur.

Conditions d'admission

Etre porteur.euse d'un titre de Bachelier ou de Master (voir liste des titres sur notre site internet) ou réussir un examen d'admission. Possibilité de valoriser l'expérience professionnelle et les capacités acquises dans tous les types d'enseignement et modes de formation.

Droit d'Inscription (D.I.) et Minerval

L'inscription comporte le coût du D.I. et du minerval de l'école dont les montants peuvent varier chaque année.

Veillez consulter notre site pour plus de précisions. Par ailleurs, pour tou-te-s les étudiant-e-s issu-e-s d'un pays hors Union Européenne, ces montants sont majorés d'un D.I. spécifique.

Titre délivré à l'issue de la formation

Une attestation de réussite est délivrée à la fin de chaque module.

En pratique

Le cursus est organisé en 10 unités d'enseignement, exprimées en périodes de 50 minutes. Les cours ont lieu à raison d'une fois par semaine, le mercredi, de 8h30 à 17h45.

PROGRAMME

Découverte de la médiation	24 périodes	2 ECTS
Médiation : projet de formation	40 périodes	4 ECTS
Séminaire d'élaboration d'un projet professionnel de médiation ; formation relationnelle.		
Médiation : approche multidisciplinaire	120 périodes	12 ECTS
Médiation et relation	180 périodes	16 ECTS
Communication et approche interactionnelle ; Analyse de la demande ; Gestion de conflits et méthodes alternatives de résolution des conflits ; Processus de médiation et techniques d'intervention ; Modèles de médiation ; Postures du médiateur et attitudes professionnelles.		
Activités professionnelles de formation :	80/20 périodes	7 ECTS
Spécialisation de médiateur - niveau 1		
Encadrement des activités professionnelles de formation : Spécialisation de médiateur Niveau 1		
Médiation : développement de projet	50 périodes	4 ECTS
Projet de médiation et société ; Médiation : séminaire d'intégration et de supervision.		
Médiation : questions spéciales	120 périodes	12 ECTS
Philosophie, éthique et déontologie appliquées à la médiation ; Législations et règlementations appliquées à la médiation ; Techniques d'intervention en médiation ; Domaines de pratique de la médiation.		
Pratiques de la médiation	180 périodes	16 ECTS
Médiation : méthodologies spéciales ; Médiation : techniques d'intervention particulières ; Médiation : séminaire..		
Activités professionnelles de formation :	80/20 périodes	7 ECTS
Spécialisation de médiateur- Niveau 2		
Encadrement des activités professionnelles de formation : Spécialisation de médiateur niveau 2		
Epreuve intégrée de la section :	100/20 périodes	10 ECTS
« Spécialisation de médiateur »		
Préparation de l'épreuve intégrée de la section : « Spécialisation de médiateur » ; Epreuve intégrée de la section « Spécialisation de médiateur »		

Actuellement, le CPSE organise de manière régulière les 5 unités d'enseignement suivantes qui font partir de la spécialisation :

- Découverte de la médiation
- Médiation et relation
- Activités professionnelles de formation : Spécialisation de médiateur – Niveau 1
- Pratiques de la Médiation
- Médiation : approche multidisciplinaire

Ces unités d'enseignement permettent d'introduire une demande d'agrément auprès de la Commission fédérale de médiation.

Informations complémentaires auprès de la coordinatrice :

Laurence David laurence.david@cpse-edu.be
auprès du secrétariat par mail info@cpse-liege.be ou par téléphone au 04/343.00.54 -
Site de l'école www.cpsc-liege.be

